

AG 2023

Rapport Caissier:

Le rapport comptable 2022 est présenté sur un document recto-verso.

Il s'agit du compte d'exploitation 2022 comparé avec le budget 2022 et l'exercice 2021.
Le bilan au 31.12.2022 comparé avec les chiffres de l'année 2021.

Les comptes 2022 ont été présentés dans le détail au Conseil de paroisse en mai 2023 et acceptés par tous les membres.

Ces comptes ont été contrôlés intégralement par les vérificateurs en date du 24 mai 2023.

Je vous rappelle que pour effectuer des sorties d'argent des comptes bancaires et postaux, il est nécessaire d'avoir la double signature pour des raisons de sécurité et que nous n'avons aucune carte bancaire pour des retraits d'argent.

Je vous propose de passer ces comptes en revue et ai mis certaines lignes en évidence.

Compte d'exploitation :

1. Quêtes à l'église, lumignons et troncs, souscription annuelle et dons et legs, ces 4 lignes représentent un total de CHF 127'629.74 : Merci aux paroissiennes et paroissiens ainsi qu'aux donateurs.
2. Produits divers : Nouveauté : Convention signée avec le Grand Hôtel du Lac pour utilisation du parking aux alentours de la cure.
3. Frais de pastoration et dons effectués: Les donateurs ont été généreux, la Paroisse a été généreuse envers des fondations et associations.
4. Entretien et réparations : La provision de CHF 100'000.00 comptabilisée lors de l'exercice 2021 est diminuée de CHF 40'000.00 car des frais ont été nécessaires pour l'assainissement de la tuyauterie et des réparations de fuites d'eau au centre paroissial.
5. Chauffage : Forte augmentation due à la hausse des tarifs et au fait qu'aucune commande de mazout n'avait été faite en 2021.
6. Affranchissements : Envois postaux supplémentaires pour le 150^{ème} anniversaire de l'église et augmentation des tarifs postaux.
7. Intérêts et frais bancaires cpte travaux cure : Concerne le compte bancaire utilisé pour payer les bons de paiements durant les travaux.
8. Coûts Etude réfection cure : Forte augmentation car ftc communications a à nouveau été sollicité pour la récolte de fonds suite à la fin des travaux de la rénovation de la cure.
9. Commémoration 150^{ème} anniversaire de l'église : Ces CHF 11'007.14 se décompose de la manière foncée : Frais de conférences, apéritifs et autres frais annexes pour CHF 6'510.00, bénéfice du concert de Natasha St-Pier CHF 2'800.00, « perte » sur le week-end festif CHF 4'670.00 ainsi que sur les articles souvenirs CHF 2'620.00.

Le total des produits est de CHF 1'086'887.04. celui des charges est de CHF 1'044'281.59.
Le résultat annuel pour 2022 présente donc un excédent de produits de CHF 42'605.45.

Au niveau du bilan (au verso):

Actif :

La trésorerie est saine. En effet, un total de CHF 396'195,84 (addition des 4 premières lignes du bilan) est à disposition à fin 2022.

Nous avons récupéré le dépôt pour l'appartement qu'occupait M. le Curé avant son emménagement dans les locaux de la cure.

La ligne BCV pour 2022 est à 0.00. Elle figure maintenant au passif de ce bilan. En 2021, le compte de construction rénovation de la cure (CHF 308'172.20) représentait l'avoir en compte pour payer les travaux de la cure.

Sous immobilisations, le chiffre de CHF 2'770'453.03 sur la ligne de la Cure concerne la totalité des paiements pour la rénovation de la Cure. Le montant de CHF 90'000.00 est en rapport avec les 2 premières tranches de remboursement du prêt de CHF 900'000.00 accordé par la FEDEC. CHF 467'400.00 concerne la totalité des dons reçus sur le compte de l'association de la rénovation de la cure et reversés sur le compte dévolu aux paiements des travaux spécifique. CHF 113'000.00 est un 1^{er} versement des subsides du Canton et de la Confédération.

Passif :

Le compte de construction BCV rénovation de la cure est maintenant au passif du bilan après paiements et avant la constitution d'un prêt pour CHF 1'250'000.00.

La ligne Provisions pour CHF 60'000.00 est le solde des provisions comme évoqué sous le poste « Entretien et réparations ».

Le total du bilan au 31.12.2022 s'élève à CHF 9'838'736.99 et le capital libre à CHF 1'070'179.34.

En ce qui concerne la ligne « Capital libre » et en réponse à la question de Mme Kaeser lors de notre dernière AG, il a été décidé en 2017 que les 9 fonds soient réunis en 2, soit le fonds Fiocchi pour CHF 40'700.79 et le capital libre qui se monte au 31 décembre 2022 à CHF 1'070'179.34.

Vevey, le 6 juin 2023 / DW

Budgets 2023 à date et 2024 :

Il s'agit de budgets prudents et en rapport avec les chiffres de ce début d'année.

Après discussions avec des représentants de la Communauté de Blonay-St-Légier, nous avons rédigé et signé une nouvelle convention pour un forfait annuel de CHF 9'000.00.

Selon informations de la FEDEC un montant fixe annuel de CHF 58'345.00, déterminé selon le nombre de paroissiennes et paroissiens est octroyé à notre Paroisse.

La différence entre les chiffres 2023 et 2024 concerne le chauffage et la commande de mazout envisagée.

Les points « Coûts étude réfection cure », « Appartement curé » et « Commémoration 150 ans Eglise » ne seront plus d'actualité.

Le poste « Amortissement Cure » de CHF 45'000.00 est l'amortissement annuel en faveur de la FEDEC suite à leur prêt sans intérêt de CHF 900'000.00.

Vevey, le 6 juin 2023 / DW